

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :

Proposé par M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, secondé par L. J. C. Fiset, Ecr.,

Que le rapport des Directeurs de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Cyrille Tessier, Ecr., secondé par Cyprien Labrègue, Ecr.

Que des remerciements soient unanimement votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'Institution pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et autres officiers de la Banque pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par l'Hon. I. Thibaudeau,

Que MM. Pamphile Legaré et Louis Bilodeau soient élus Auditeurs de la Banque pour l'année courante.

Proposé par Cyprien Labrègue, Ecr., secondé par Louis Amiot, Ecr.,

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

Québec, 18 juin 1883.

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE